

Présentation du mémoire
Concernant le Projet du L.E.T. Matane

Présenté au :
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
www.bape.gouv.qc.ca

Par :
M. Claude Gauthier
Campinglabaleine@hotmail.com

Vendredi, le 13 juin 2003

Matane, Québec

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du mémoire

1. Facteurs liés au transport
 - 1.1 Impacts immédiats dus au transport des ordures
 - 1.2 Impacts à long terme dus au transport des ordures
2. Impacts sur la qualité de vie des résidents du secteur
3. Facteurs liés à l'environnement
 - 3.1 Qualité de l'eau
 - 3.1.1 Préoccupations liées à la nappe phréatique
 - 3.1.2 Impacts sur les cours d'eau
 - 3.1.3 Traitements des eaux usées
 - 3.2 Qualité de l'air (odeurs)
 - 3.3 Lixiviat et Biogaz
 - 3.4 Impacts sur la faune et la flore
 - 3.5 Recyclage
4. Impacts sur le tourisme
5. Facteurs économiques

Conclusion

Annexe A Coordonnées

Présentation du mémoire

Dans les prochaines pages, il sera question des points à prendre en considération sur le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Matane par la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de la Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis.

C'est en tant que résident du secteur et propriétaire d'un camping à Matane-sur-mer que j'entends me prononcer. Il est évident que la réalisation de ce projet n'apporterait que des problèmes, inconvénients et désagréments aux citoyens de la Ville de Matane. Je m'oppose fortement à ce projet et j'ose espérer que les points qui sont traités ci-après sauront retenir votre attention.

J'y expose mon opinion sur les points qui m'inquiètent particulièrement soient : Les facteurs liés au transport des ordures, les impacts sur la qualité de vie des résidents du secteur, les facteurs reliées à l'environnement, les impacts sur le tourisme ainsi que les facteurs économiques.

1. Facteurs liés au transport

1.1 Impacts immédiats dus au transport des ordures

Un premier point à considérer en ce qui concerne ce projet peut paraître anodin à un résident d'un autre quartier mais est une cause de soucis considérable; le transport des ordures. On parle ici d'un camion toutes les dix (10) minutes (et il ne s'agit que des allers). Si on calcule bien, pour une journée de huit (8) heures, cela fait une moyenne de quarante-huit (48) camions lourds qui passeront deux (2) fois chacun. Cela entraînera inévitablement une augmentation des risques d'accidents puisque l'accès au site restera celui de la route 132.

Cela implique aussi plus de bruits, plus de poussières et plus de déchets laissés par les camions sur nos routes. Bien que les Promoteurs se cachent sous la réglementation du Ministère du Transport sur les lois régissant l'étanchéité (supposée) des camions-bennes sur nos routes (Code de la sécurité routière Art. 471.498) tout bon observateur saurait dire qu'il y a négligence et que souvent un liquide s'écoule de ces camions.

1.2 Impacts à long terme dû au transport des ordures

Concernant les inconvénients à long terme reliés au transport, pensons d'abord à l'état déplorable de nos routes. Déjà surmenées par tous les poids lourds qui la chevauchent, l'asphalte a tendance à se briser plus rapidement qu'elle ne le devrait, alors une augmentation de la circulation de ces camions-lourds endommagera davantage nos routes.

Puis, qu'arrivera-t-il l'hiver, lors de tempêtes de neige, les camions resteront coincés, remplis à ras-bord, entre leur point de départ et la décharge? Imaginez le scénario!

2. Impacts sur la qualité de vie des résidents du secteur

Une autre inquiétude touche les gens du secteur avoisinants le futur site. Quelle qualité de vie aurons-nous? Comment pourrons-nous jouir de l'été sur nos terrasses avec une continuelle circulation de poids lourds, les bruits, la poussière, les mauvaises odeurs? Pour la plupart des résidents de Matane-sur-mer, le choix de vivre à l'écart du centre Ville en était un de confort, tranquillité, sécurité, mais maintenant c'est tout ces avantages qui risqueront d'être effacés de nos vies. Certains diront que si nous ne sommes pas satisfaits de la tournure des choses nous pouvons vendre nos maisons, nos terrains.... Mais ont-ils seulement songés à la dévaluation de nos propriétés? Qui voudrait venir s'établir à quelques pas d'un méga-dépotoire?

De plus, je crains pour la santé et la sécurité de ma famille. À l'époque, mon puits d'eau potable avait été contaminé, et mes enfants avaient été malades. Aujourd'hui, ma maison privée est branchée sur l'aqueduc mais reste que mon commerce (le Camping la Baleine), lui, n'est toujours pas desservi par le système d'aqueduc de la Ville. Donc, s'il advenait que la nappe phréatique soit contaminée, c'est la santé de ma famille et celle de plusieurs touristes qui serait mis en cause.

En fait tous les points qui seront abordés touchent la qualité de vie des résidents du secteur. Pourquoi les Promoteurs n'ont-ils pas cherchés un site plus éloigné des résidences des Matanais? Par exemple, certains villages alentours sont fermés, pourquoi ne pas s'en servir pour établir le futur site plutôt que de venir déranger, chambouler des citoyens qui ne demande que la tranquillité?

3. Facteurs liés à l'environnement

Plusieurs facteurs liés à l'environnement inquiètent en ce qui concerne le projet du *L.E.T. Matane*. Tous se rejoignent en une même inquiétude; quelle garantis avons-nous que notre environnement ne sera pas détérioré, endommagé, contaminé?

3.1 Qualité de l'eau

3.1.1 Préoccupations liées à la nappe phréatique

L'eau des puits artésiens des résidents de Matane-sur-mer provient de la même montagne que le futur méga-site d'enfouissement, je crains les risques de contamination de notre réserve d'eau potable, car il y a beaucoup d'éclaircissements à obtenir sur certains points nébuleux, entre autres sur les analyses relatives au sol en interaction avec l'eau. Lorsque nous avons demandé aux Promoteurs ce qui nous assurerait la performance (qui a été jugé variable) du Bentonite? Ils nous ont répondu que le double niveau de protection *devrait* faire l'affaire. De plus, il n'est pas évident de saisir le phénomène, expliqué par les Entrepreneurs, d'imperméabilité du sol argileux. Comment peuvent-ils se dire certains que l'eau ne pourra pas s'échapper du bassin formé par le sol argileux, alors qu'une eau pourra y entrer? L'argile ferait-elle la différence entre l'eau entrante et celle sortante?

Il appert aussi que le site a déjà été classé comme zone à décrochement. Certains glissements de terrains ou fissurations ont déjà été observés dans le secteur. Comment sera-t-il alors possible d'assurer la protection de la nappe d'eau?

Une autre préoccupation concernant la nappe phréatique est d'ordre quantitatif. Comment ferons-nous pour alimenter notre puits d'eau potable si la nappe phréatique s'assèche ou diminue considérablement suite aux travaux de drainage qui seront effectués dans la montagne, où nous prenons notre source?

3.1.2 Impacts sur les cours d'eau

Il est clair que si l'eau venait qu'à être contaminée, il n'y aurait pas seulement la nappe phréatique et ses usagées qui en souffrirait. Nous savons tous que même les petits cours d'eau aboutissent toujours dans un plus grand et ainsi de suite. Alors les lacs, ruisseaux, rivières alentours pourraient, dans l'éventualité d'une contamination, être touchés et causer des dommages à la faune et à la flore environnante.

3.1.3 Traitements des eaux usées

Lors des audiences publiques, nous avons appris que les eaux usées du futur site seraient dirigées vers la station d'épuration de la Ville de Matane. Nous avons aussi appris que la responsabilité de la Ville en ce qui attrait la station est simple; opérer les installations dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Cette tâche est d'ailleurs confiée à un Entrepreneur privé. Nous avons aussi été surpris d'apprendre que les dernières analyses des boues avaient été faites en 1991 et que les résultats avaient démontré une contamination au *Calmium*. La faute a alors été mise sur l'usine de crevettes de Matane qui y dirigeait, à l'époque, ses eaux usées. Pour (supposément) éliminer le problème l'usine ne dirige plus ses eaux usées vers la station d'épuration de Matane depuis 1996. Alors serait-il réaliste de croire que l'ajout des eaux usées du futur site n'aura aucun impacts sur la qualité du fonctionnement de la station d'épuration? Permettez-moi d'en douter.

Un autre problème avec le traitement des eaux usées vient des odeurs. Nous en sommes, en tant que résidents du secteur, les premières victimes olfactives. Sur ce point, nous nous sommes fait répondre que le pré-traitement des eaux usées du futur site *devrait*, en principe, suffire à éliminer les odeurs... quand ça fonctionne bien, donc il est sous-entendu que ça ne fonctionne pas toujours bien. En théorie c'est bien joli, mais dans les faits cela risque d'être plus dérangeant que ce qu'on veut bien nous laisser croire.

3.2 Qualité de l'air (odeurs)

Pour poursuivre sur le même thème, puisqu'ils sont directement liés, parlons de la pollution de l'air par les odeurs. Puisqu'il n'y a pas encore de normes existantes sur le sujet, puisque pas même la Ville, le Promoteur ou le ministère de l'environnement ne semble s'en préoccuper, nous sommes en droit de nous demander sur quelle base a été calculé le risque d'inconfort olfactif dont nous serons victimes. L'utilisation d'odomètres ne semblant pas avoir été considérée, sous quels critères sera jugé la qualité de l'air ambiant?

Lors des audiences publiques, la Ville de Matane a cru bon nous rappeler que l'odeur proviendrait uniquement des boues de Tembec et que nous devrions être à même de distinguer les odeurs de cette provenance de celle du dépotoir... À quoi je me permets de répondre que justement nous ne sommes pas fous, et bien que Tembec produit une odeur particulière, le présent dépotoir produit lui aussi une odeur caractéristique qui nous incommode.

3.3 Lixiviat et Biogaz

Le lixiviat est le liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets, plus communément appelé « jus de déchets ». Cette eau se charge de polluants organiques, minéraux et métalliques. Mélangé à l'eau potable, même à petites doses, le lixiviat peut s'avérer très dommageable pour la santé. Lorsque la question a été posée au Promoteur, à savoir à quel degré de danger s'exposait une personne normalement constituée si elle ingérait une eau contaminée au lixiviat, ils n'ont pas été capables d'avancer une réponse suffisamment rassurante. Alors comment savoir, qu'à aucun moment dans l'opération du futur site, que ce soit suite à une erreur, un bris ou à un mauvais fonctionnement du L.E.T. qu'une contamination de l'eau potable par le « jus de déchets » ne sera dangereux pour la santé, voir même pour la vie d'un être humain ayant consommé cette eau contaminée? Quelle assurance avons-nous?

Puis il y a les biogaz résultant de la fermentation des déchets mis en décharge (entre autres, le méthane). Il est évident qu'un plus grand site implique une plus grande quantité de déchets, donc un plus grand « bassin » de fermentation susceptible de dégager de plus grandes quantités de gaz polluants. Puis nous savons que selon les normes, la pourriture (H_2S) ne doit pas dépasser 14 microgrammes/ m^3 et le SRT (souffre réduit totaux) doit être inférieur à 6 microgrammes/ m^3 ... Comment s'assurer que les normes en matières de biogaz seront respectées?

3.4 Impacts sur la faune et la flore

Un autre aspect du problème implique la faune et la flore. Il est évident que plus de déchets attireront plus de vermines qu'il n'y en a déjà (Ex. : Mouettes, moufettes, ratons laveurs, rats, chats sauvages, coyotes, renards). Plus il y a de vermines, plus il y a de chances d'être contaminés par les maladies qu'elles portent puisque cette vermine ne se limitera pas au site en lui-même. Lorsque vous voyez un rat dans votre fossé, un renard sur votre perron, un coyote dans votre cour vous y pensez à deux fois avant de laisser vos enfants et vos animaux sortir sans surveillance rapprochée. De plus, ces animaux transportent les déchets, propageant ainsi les risques de contaminations de sites extérieurs au L.E.T. de Matane.

Alors permettez-moi de douter, encore une fois, lorsqu'on sait que le Promoteur a négligé cet aspect en le repoussant du revers avec des excuses bidons. Ainsi lors des audiences nous avons pu apprendre que ceux-ci niait la présence d'une biodiversité sur et alentour du site, et que dans le cas où, effectivement il y aurait la présence de bêtes et de bestioles, la surveillance, les fossés et la barrière forestière sauraient empêcher la propagation des déchets et des maladies par cette vermine. Pourtant, avec le seul exemple des goélands, il apparaît évident qu'aucune surveillance, fossés ou forêts ne sauraient les empêcher de venir et aller à leur guise sur le site et d'ainsi propager maladies et déchets.

3.5 Recyclage

Un autre point nébuleux concerne le recyclage. Nous avons demandé à la Ville de Matane s'il y aura des actions concrètes posées par la Ville pour favoriser le recyclage. La réponse a été plutôt négative et floue car considérant que notre taux de récupération se situait à 14% sur une moyenne provinciale atteignant 15.9% la Ville considère que nous fournissons suffisamment d'efforts en matière de recyclage. Pourtant, nous avons, selon les Entrepreneurs, un potentiel de récupération avoisinant le 40%. Lorsque nous demandons à recycle-québec, ils affirment que nous pourrions atteindre un taux de recyclage supérieur à 80%. Que faut-il en déduire? Serait-il juste d'affirmer qu'une augmentation drastique du recyclage pourrait modifier et changer d'importantes données dans les calculs pour le futur méga-site au point de le remettre en question?

4. Impacts sur le tourisme

Matane, c'est bien connu, est situé à mi-chemin de la capitale; Québec, et de Gaspé. Une grande part de notre économie provient des activités commerciales reliées au tourisme. Le genre de touristes que nous recevons sont surtout des gens de passages. Il n'est déjà pas évident de les garder plus que quelques jours, alors cela deviendra carrément ardu de les convaincre que les odeurs nauséabondes et les nombreux camions d'ordures qui circuleront en masse, ne les incommoderont pas.

5. Facteurs économiques

Une dernière problématique mérite qu'on s'y attarde; les facteurs économiques. Tout d'abord une résidente de Matane à poser certaines questions qui impliquaient des erreurs ou du moins des écarts considérables dans la gestion de la fermeture du présent L.E.S.. Après plusieurs minutes de discussions téléphonique avec un expert, les données ont été brassées et rebrassées sans réponse acceptable.

Ensuite, des prévisions ont été avancées pour essayer de nous convaincre de la rentabilité du projet. Présentement, il en coûte 27\$ par maison, pour un nouveau site où Matane enfouirait seulement les déchets de sa MRC, il en coûterait selon les Promoteurs près de 95\$ par maison. Selon eux, il serait donc avantageux de rassembler les 4 MRC puisqu'il n'en coûterait que 52\$ par maison. Par contre, il ne faut pas oublier que ces données se basent sur une dépense de 1.6 ton/maison/an. Advenant le cas où ses données changeraient, les taux changeraient aussi et ne seraient alors peut-être plus aussi avantageux.

Un autre aspect financier qui nous horripile touche la séparation de la facture entre les 4 MRC. Nous avons demandé s'il y a une entente de taux moindre pour compenser les citoyens de Matane, considérants qu'ils subiraient les inconvénients du futur méga-site. La réponse qui nous a été faite nous a pour le moins surpris. L'Entrepreneur nous a fait comprendre que, selon lui, c'était totalement hors de question, sinon toutes les MRC se seraient « battues » pour avoir le site sur leur territoire... Laissez-moi vous dire que dans les conditions présentes, si une autre MRC veut prendre sur son territoire le futur méga-site, qu'il le prenne, les citoyens de Matane en seront forte aise.

Maintenant, on apprenait dans le journal local du lundi 2 juin 2003, que si la Ville se retirait de la Régie intermunicipale qui gère le projet, elle sera alors : « [...] menacée de rembourser une partie des études qui ont coûté jusqu'ici 780 000\$. ». Tout cela parce qu'il n'y pas eu de clauses de désaffiliations signées entre les MRC. Ce qui prouvent encore une fois que la Ville espérait pouvoir passer ce projet sous le nez des Matanais...

Conclusion

Finalement, il appert que les gens qui seront incommodés par ce projet, ceux qui risqueront leur santé, leur tranquillité, leur sécurité sont les citoyens de Matane et plus spécifiquement les résidents de Matane-sur-mer. Ce qui implique une polémique... Pourquoi devrions-nous être les seuls à subir les désagréments d'un tel projet alors qu'il profitera à un très grand bassin de population, soit celle des MRC de la Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis?

Ce qui frappe le plus lorsque l'on interroge les Promoteurs ou la Ville est ce refus d'admettre que ce projet est bien sécuritaire sur papier mais qu'en réalité, il dérange, déplaît, enrage. À toutes nos questions ils répondent évasivement et nous pouvons lire entre les lignes que ce qu'ils nous disent vraiment est : « Présentement il n'y a pas de problème. Quand le mal et les problèmes arriveront, alors on tentera de trouver une solution quitte à détruire, détériorer, endommager ou contaminer des gens ou des zones... Puis, on vous enverra la facture!!! »

En terminant, je tiens à vous réitérer mon opposition face à ce projet. Malgré le fait que les promoteurs n'ont prévu aucune alternative advenant le refus du projet par les citoyens de Matane, il existe d'autres solutions. Par exemple; choisir un site éloigné des habitations (pourquoi pas dans un des villages fermés?), créé un site plus modeste desservant seulement les gens de Matane...

Maintenant, j'espère seulement que nous ne sommes pas des « Don Quichotte » se battant contre des moulins à vents... Dans ce cas-ci, je crois que les enjeux sont évidents ; les citoyens de Matane ne veulent pas d'un méga-site d'enfouissement. Voilà pourquoi je demande que soit reconsidérée l'importance du site et même son emplacement.

Annexe A

Présenté par :

M. Claude Gauthier

À titre de résident de Matane-sur-mer

À titre de propriétaire de Camping à Matane-sur-mer

2345 du Phare Ouest
Matane, Québec
G4W 3M6

(418) 562-2242

Mémoire composé par : Valérie Gauthier, :